

France Chimie Ile-de-France et l'AFINEGE, en collaboration avec l'AFPIC formation, vous proposent la formation :

## Stockage industriel des Agents chimiques dangereux

Mardi 17 février 2026 de 9h30 à 17h30

au Diamant A - 14 rue de la République – 92800 Puteaux

### **1) Public concerné**

Toute personne ayant accès à un lieu de stockage d'agents chimiques dangereux ou susceptibles d'avoir à organiser ce type de lieu de stockage (magasiniers, managers, opérateurs, responsable HSE).

### **2) Objectifs**

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Expliquer les enjeux liés au stockage des agents chimiques dangereux.
- Repérer les dangers et les risques d'un agent chimique dangereux selon le CLP.
- Organiser un lieu de stockage selon les règles de sécurité.
- Appliquer les mesures de prévention et de protection adéquats.
- Lister les situations dégradées et proposer des solutions.

### **3) Prérequis**

Les stagiaires doivent maîtriser le français écrit et oral.

### **4) Déroulement de la formation**

1 session d'une journée soit 7 h

### **5) Méthodes pédagogiques**

Présentation théorique (Power Point)

Validation des acquis sur la base d'un QCM

Remise d'une attestation de formation à chaque stagiaire présent à l'issue de la formation

Remise du support aux participants

### **6) Bilan de Formation**

## Stockage industriel des Agents chimiques dangereux

Mardi 17 février 2026 de 9h30 à 17h30

### PROGRAMME

#### 1) LES AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX

- Danger, risque et tutti quanti
- Classification des agents chimiques dangereux selon la réglementation
- Trouver les informations nécessaires : l'étiquette et la FDS\*

#### 2) STOCKER LES AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX

- Organiser un lieu de stockage : nature et quantité de produits, locaux et matériel, réglementation, procédures et pratiques
- Transvasement et reconditionnement

#### 3) PREVENIR LES ACCIDENTS ET GERER DES RISQUES

- EPC et EPI\*\*

\*Fiche de données de sécurité

\*\*Equipements de protection collective et équipements de protection individuelle

#### 4) CONCLUSION

#### 5) VALIDATION DES ACQUIS